

**IME LES VALLEES**

4 ter, rue des Vallées
91800 BRUNOY
Tél. : 01 60 46 58 18
direction@ime-lesvallees.fr

ASSOCIATION D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

4 ter, rue des Vallées - 91800 BRUNOY
01 60 46 58 18
presidence@ades-asso.fr
www.ades-asso

SESSAD DE L'YERRES

4 bis, rue des Vallées
91800 BRUNOY
Tél. : 01 60 47 83 95
direction@sessad-de-lyerres.fr

Brunoy, le 12/07/2024

COURRIER D'INFORMATION RENTREE SCOLAIRE 2024

Merci de prendre connaissance de l'ensemble de ce courrier

Madame, Monsieur,

**L'établissement va fermer pour la période estivale du vendredi 12 juillet au mercredi 28 août 2024.
La rentrée aura lieu pour les jeunes le jeudi 29/08/2024 à 11H30 sauf les jeunes des ateliers techniques
qui rentreront à 12H00.**

Rentrée 2024

Afin de nous préparer à une nouvelle rentrée scolaire que nous souhaitons toujours aussi riche dans l'engagement que nous avons à vos côtés, voici quelques informations quant aux modalités de fonctionnement.

L'accompagnement des jeunes :

- **Horaires des jeunes qui sont en ateliers techniques.**

ATELIER RESTAURATION / BLANCHISSERIE / ESPACES-VERTS				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H45 - 16H00	11H45 - 16H00	8H45 - 16H00	8H45 - 16H00	8H45 - 13H00

Si votre enfant utilise les transports en commun : veillez à ce qu'il ait bien sa carte IMAGIN R sur lui (ou un ticket s'il doit récupérer sa carte à la rentrée).

En fonction des besoins d'accompagnement, les jeunes autonomes en transport, peuvent avoir des prises en charge au-delà des horaires indiqués sur la circulaire de rentrée. Si c'est le cas, vous en serez bien évidemment informés avant leurs mises en place et en accord avec vous.

➤ **Horaires des jeunes groupes éducatifs**

GROUPES EDUCATIFS				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H00 - 16H15	11H45 - 16H15	9H00 - 16H15	9H00 - 16H15	9H00 - 13H15

➤ **Les temps de rencontre avec les professionnels**

- Deux temps annuels pour rencontrer les enseignants sont positionnés sur le calendrier qui vous est transmis en annexe. Des rendez-vous en dehors de ces deux temps peuvent vous être proposés durant l'année scolaire.
- Deux temps de rencontre nous permettent d'élaborer ensemble le projet personnalisé d'accompagnement de votre enfant.
- D'autres rendez-vous ponctuels peuvent être proposés tout au long de l'année à l'initiative de l'équipe de l'IME **ou sur votre sollicitation.**

Présence des jeunes tout au long de l'année scolaire :

Face à de trop nombreuses absences, il est rappelé le règlement de fonctionnement :

➤ **ASSIDUITÉ – ABSENCES :**

La fréquentation de l'établissement **doit être régulière et toute absence doit être motivée.**

Pour des raisons de sécurité (sécurité des jeunes, inquiétude et responsabilité du personnel), toute absence ou retard doit être immédiatement signalé au secrétariat de l'IME.

Tél : 01 60 46 58 18 ou par mail : secretariat@ime-lesvallees.fr

Pour les jeunes pris en charge par les taxis, il est impératif de téléphoner au chauffeur avant que celui-ci ne commence sa tournée.

Le n° d'appel du taxi est systématiquement fourni à la famille.

Tout retard, toute absence non justifiés (même si le jeune est majeur) sont signalés à la famille.

Une présence régulière du jeune est importante pour la bonne évolution de son projet. En effet la régularité de son accompagnement lui permettra une progression vers son insertion sociale et professionnelle.

Des absences sont parfois prévues, elles doivent être signalées au préalable. **Dans le cas contraire cette situation a un impact sur :**

- La gestion de l'accompagnement,
- La tournée du taxi,
- L'ajustement des commandes de repas (**l'annulation auprès de notre prestataire Elixir doit se faire 6 jours ouvrés par rapport à la date de l'absence du jeune**). Exemple : l'annulation pour le lundi doit se faire le lundi de la semaine précédente.

Il est important de prendre conscience de cette réalité et d'adopter une démarche responsable.






Toute absence prolongée pour raison médicale nécessite la délivrance d'un certificat médical transmis à l'IME **dans le cadre d'une contre-indication ou d'un traitement.**

Toute administration de médicaments ne peut se faire que si vous nous transmettez **une prescription médicale** indiquant clairement le nom du traitement, sa posologie, la fréquence et son motif de délivrance.

Assurance

Merci de penser à nous transmettre à la rentrée une attestation d'assurance responsabilité civile pour votre enfant.

Les activités sportives pratiquées dans l'institution nécessitent obligatoirement :

-  1 survêtement
-  1 paire de tennis
-  1 maillot de bain
-  1 bonnet de bain
-  1 serviette de bain

Nous vous serions reconnaissants d'en munir votre enfant dès la rentrée, le tout marqué à son nom.

Communication :

- Depuis le 07/05/2024 la prestation hôtelière est assurée par la société ELIOR
- Le site www.ades-asso.fr de l'A.D.E.S. (Association D'Education Spécialisée) qui gère l'IME les Vallées et le SESSAD de l'Yerres, vous permet de disposer d'informations consultables à tout moment. Un calendrier indiquant les jours d'ouverture vous est transmis en annexe de ce courrier, vous aurez également la possibilité de consulter le calendrier de fonctionnement du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 sur le site de l'ADES qui sera mis à jour avant l'ouverture de l'établissement. Vous recevrez la newsletter de fin d'année scolaire dans la deuxième quinzaine de juillet.
- Le rôle du Conseil de la vie sociale (CVS) doit favoriser la participation et l'expression des familles ou tuteurs, et les associer à l'élaboration du fonctionnement de l'établissement. Le CVS est associatif. Suite au renouvellement pour la mandature 2024/2027, vos représentants pour l'IME les Vallées sont : Madame MONTEIRO Virginie et Monsieur BROUAYE François. Contact : cvs@ades-asso.fr
- Le marché de Noël de l'IME les Vallées vous accueillera le **vendredi 6 décembre à partir de 17h30.**
- La fonction de référent projet évolue pour la rentrée à savoir que celle-ci sera occupée par le référent éducatif (l'éducateur qui accompagne votre enfant), afin de permettre une meilleure visibilité au niveau des familles. Pour rappel, le référent projet anime et actualise le Projet Personnalisé d'Accompagnement du jeune dont il est référent éducatif en le co-construisant avec lui, sa famille et les professionnels.

- La fonction de Coordinateur de parcours de Santé et des soins et référent de la démarche qualité des accompagnements. Cette fonction est assurée par M. Anthony SOTER (06 49 72 91 67). Il coordonne les différents acteurs internes et externes dans le but d'une meilleure qualité de vie, la préservation de la santé et d'un état de bien-être pour les jeunes. Cette approche englobe les éléments médicaux, les déterminants sociaux, la santé physique et la santé psychique. Le coordinateur s'assure que les dispositifs de prévention, de diagnostics et d'accompagnement sont conformes à la réglementation et aux recommandations en vigueur dont ils dépendent.
- Deux fiches de renseignements : sociale et médicale vous seront transmises à la rentrée, merci de bien vouloir les remplir et nous les retourner. Ces renseignements sont importants afin de pouvoir actualiser le dossier de votre enfant.
- Pour la rentrée scolaire nous vous informons des recrutements suivants :
 - Mme Karima MESBAH enseignante suite au départ en retraite fin septembre de M. Roger AKPAKI.
 - Mme Doriane CENILLE BALLOT psychomotricienne suite à la transformation du poste de M. Anthony SOTER.
 - Le poste d'éducateur technique espaces verts toujours vacant par faute de candidature correspondante. Un contact a été pris avec l'ETSUP. Organisme de formation dispensant la formation DEETS (Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé) pour envisager la possibilité d'un contrat en alternance sur 3 ans à la rentrée de septembre.
- Nous vous informons du départ de Mme Loumiel TUR psychologue, un processus de recrutement est en cours.
- Modification du jour d'accès à la demande de la piscine de Brunoy. Les jeunes du module 1 se rendront à la piscine **le vendredi matin au lieu du jeudi après-midi.**

Rappel : La rentrée aura lieu pour les jeunes le jeudi 29/08/2024 à 11H30 sauf les jeunes des ateliers techniques qui rentreront à 12H00.

En vous souhaitant un bel été, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

Jean-François LAURENT

Directeur de l'IME des Vallées et du SESSAD de l'Yerres